

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°33 du 2 août 2013

PARTIE TEMPORAIRE
Marine nationale

Texte n°19

DÉCISION N° 0-16331-2013/DEF/EMM/SEC

modifiant la décision n° 0-1774-2013/DEF/EMM/SEC du 31 janvier 2013 portant délégation de signature du chef d'état-major de la marine accordée à des officiers généraux, officiers supérieurs et fonctionnaires de catégorie A.

Du 22 juillet 2013

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *secrétariat central.*

DÉCISION N° 0-16331-2013/DEF/EMM/SEC modifiant la décision n° 0-1774-2013/DEF/EMM/SEC du 31 janvier 2013 portant délégation de signature du chef d'état-major de la marine accordée à des officiers généraux, officiers supérieurs et fonctionnaires de catégorie A.

Du 22 juillet 2013

NOR D E F B 1 3 5 1 0 7 5 S

Texte modifié :

Décision n° 0-1774-2013/DEF/EMM/SEC du 31 janvier 2013 (BOC N° 9 du 22 février 2013, texte 29).

Référence de publication : BOC N°33 du 2 août 2013, texte 19.

La décision n° 0-1774-2013/DEF/EMM/SEC du 31 janvier 2013 est modifiée comme suit :

Dans l'annexe I. « DÉLÉGATIONS DE SIGNATURES ACCORDÉES. ».

Au point 1.3. « Adjoints aux sous-chefs d'état-major. ».

Remplacer la ligne suivante :

FONCTION.	OFFICIER RECEVANT DÉLÉGATION.	OBSERVATIONS.
ADJ/SOUT	CV Rémy Pierre-Jean	Consentie également : - dans le domaine des attributions fixées par le SCEM/SF ; - dans les mêmes conditions que le sous-chef d'état-major « soutiens et finances » en cas d'empêchement de celui-ci ; - dans le domaine des attributions du bureau STN ; - dans le domaine des attributions de l'officier de préparation des forces (2).

Par :

FONCTION.	OFFICIER RECEVANT DÉLÉGATION.	OBSERVATIONS.
ADJ/SOUT	CV Baudouard Xavier	Consentie également : - dans le domaine des attributions fixées par le SCEM/SF ; - dans les mêmes conditions que le sous-chef d'état-major « soutiens et finances » en cas d'empêchement de celui-ci ; - dans le domaine des attributions de l'officier de préparation des forces (2).

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'amiral,
chef d'état-major de la marine,*

Bernard ROGEL.